

LABORATOIRE DE
THÉORIE DU DROIT

Ut Oculus Theoria

Master 2 Droit Public, Droit Privé et Droit pénal

SPÉCIALITÉ THÉORIE DU DROIT



Faculté de droit et de science politique

LTD UR 892, 4ème étage, Bât Pouillon

3, Avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence cedex 1

+33 04 13 94 46 04 / 04 13 94 46 05

<http://ltd.univ-amu.fr/>

amU Faculté de droit
et science politique
Aix Marseille Université

amU
Aix Marseille Université



Le mot du directeur

Choisir la théorie du droit, c'est choisir de porter sur le droit un nouveau regard. La théorie du droit propose d'appréhender le droit dans la profondeur de ses dimensions philosophiques, épistémologiques, sociologiques, politiques, éthiques, anthropologiques, linguistiques et méthodologiques.

Ainsi la théorie du droit ne s'oppose pas à la pratique mais la complète en la saisissant au carrefour de toutes les autres disciplines. Cette ouverture est le trait caractéristique et

essentiel de la théorie du droit qui permet d'élargir et consolider sa culture juridique et la compréhension de la place du droit dans la société.

La théorie du droit s'adresse ainsi à un public large avec des débouchés variés. Elle est une voie d'excellence pour le doctorat et la recherche. Elle est une aide véritable pour l'acquisition d'une culture globale du droit pour les grands concours. Elle permet de fixer une méthode rigoureuse d'argumentation et de raisonnement pour la préparation du métier d'avocat. De façon générale, elle ouvre des horizons multiples en raison de sa nature interdisciplinaire.

Techniquement, le parcours théorie du droit est rattaché aux masters mention "droit privé", "droit public" et "droit pénal" de la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille. Il est également ouvert aux étudiants ayant achevé un Master 1 dans une autre mention en droit mais encore en philosophie et plus généralement, en sciences humaines.

Si l'étudiant n'est pas issu des mentions de rattachement, il peut adresser son dossier et sa demande de candidature qui sera attentivement examinée. Le parcours théorie du droit, soucieux de s'ouvrir à la diversité humaine et disciplinaire, réserve spécialement des places pour les candidatures extérieures.

Le critère décisif pour l'exercice de la théorie du droit est une passion et un goût pour l'effort personnel de lecture et d'analyse ainsi que la découverte de nouvelles disciplines. Si vous êtes animé par ce souffle, la théorie du droit s'offre alors à vous !

Frédéric Rouvière

Directeur du Laboratoire de Théorie du droit
Agrége des Facultés de droit
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille





Parcours Théorie du Droit Master 2 ***Droit public, Droit privé et Droit pénal***

Théories de la pratique juridique (UE 1)

Philosophie de la pratique juridique - 20h - Vincent Réveillère

L'objectif de ce cours est de montrer comment la philosophie du droit peut nous aider à penser les pratiques des juristes. Le cours porte chaque année sur une question différente. Celle-ci fait l'objet d'une réflexion théorique menée à partir de la lecture de textes de philosophie du droit et de sciences humaines et sociales ainsi que de l'étude de cas tirés du droit positif.

Méthodologie de la pratique juridique - 20h - Frédéric Rouvière

L'objet de ce cours est d'interroger les méthodes de la pratique juridique, de comprendre ses mécanismes de pensée et d'interroger de façon plus générale les rapports que le concept de méthode peut avoir avec la définition du droit. L'idée directrice est de parvenir à une meilleure représentation de ce que font réellement les juristes lorsqu'ils interprètent des textes, argumentent à partir de catégories savantes ou raisonnent sur des objets plus ou moins abstraits. Refuser de séparer la théorie de la pratique permet ainsi de penser le droit dans toute son acuité.

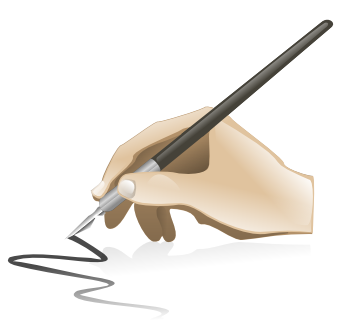
Théories du savoir juridique (UE 2)

Construction du savoir juridique - 20h - Alexandre Ferracci

Ce cours examine les conditions de possibilité d'un savoir juridique objectif et autonome par l'exploration de ses mécanismes de production et de validation à l'aune de divers modèles épistémologiques. En interrogeant la scientificité de la matière à travers l'étude de différents courants de pensée, l'objectif est d'élaborer une réflexion critique sur la recherche en droit permettant de dévoiler les idéologies qui la sous-tendent.

Sociologie de la connaissance juridique - 20h - Olivier Tholozan

Ce cours s'appuie sur la notion de sociologie historique de modèle de pensée juridique pour comparer la constitution du savoir juridique doctrinal dans différents systèmes juridiques et montrer à travers des auteurs comment ce modèle est décliné. Le cours prend pour axe central le modèle de pensée juridique français depuis sa constitution en 1804 avec l'adoption du Code civil. Il est comparé au modèle de pensée juridique allemand et des pays de common law.



Théories du raisonnement juridique (UE 3)

Techniques et stratégies argumentatives - 20h - Franck Haid

Le séminaire « Techniques et stratégies argumentatives » a pour objectif d'aider les étudiants à mieux comprendre les principaux ressorts et les subtilités de l'argumentation en droit afin de leur permettre de mieux maîtriser cet art capital du savoir-faire du juriste.

L'étude pratique des classes et sous-classes d'arguments et des mouvements argumentatifs pouvant être déployés au sein d'un argumentaire se trouve au cœur de cet enseignement.

Philosophie du raisonnement juridique - 20h - Victoria Fourment ; Stefan Goltzberg

Sur quels fondements repose de façon ultime le raisonnement juridique ? Quelle influence les courants philosophiques de droit comparé peuvent avoir sur la pratique de l'argumentation et de l'interprétation juridique ? Telles sont les grandes questions abordées dans ce séminaire qui repose sur des ouvertures de droit comparé interne et étranger, des ouvertures vers l'herméneutique et même les sciences religieuses afin de mieux pénétrer l'essence du raisonnement juridique en théorie comme en pratique.

Approches critiques du droit (UE 4)

Philosophie juridique et morale - 20h - Marc Cottureau

L'objectif de ce cours sera de se questionner sur l'autorité du droit. Le droit mérite-t-il notre obéissance ; doit-on lui obéir ? Si oui, devrait-on lui obéir en toute circonstance ou seulement tant que celui-ci n'a pas atteint un certain seuil d'injustice ? Comment comprendre un système juridique ayant consacré une ou plusieurs clauses spécifiques permettant aux individus de ne pas obéir ou appliquer les règles positives en certaines circonstances ?

Philosophie politique - 10h - Christine Noël-Lemaitre

La philosophie politique étudie des concepts comme le pouvoir politique, l'Etat, le gouvernement, la loi, la justice ou le bien commun. C'est dire qu'elle forme une culture d'arrière-plan indispensable pour saisir les enjeux contemporains du droit. Le but de ce cours est de présenter et d'analyser ces concepts à l'aune des grands auteurs ayant façonné les problématiques qui irriguent les débats contemporains.

Approches interdisciplinaires - 10h - Régis Ponsard & autres

Ce séminaire propose d'envisager le droit à l'aune d'une discipline connexe relevant largement des sciences sociales comme la sociologie, la psychologie, l'économie, la science politique, l'histoire, l'anthropologie, la linguistique ou d'autres domaines comme la criminologie ou les études de genre. Chaque année des intervenants différents proposent des éclairages différents qui enrichissent le point de vue du juriste.

Méthodologies et culture juridique (UE 5)

Grands auteurs - 20h - Xavier Magnon + enseignants du LTD

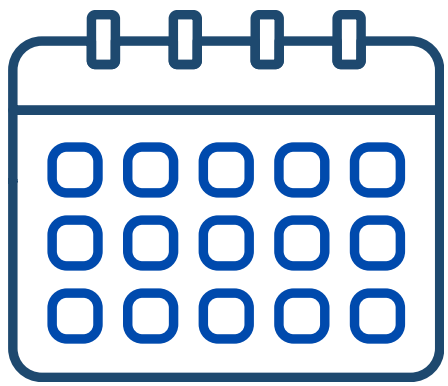
Le cours des grands auteurs permet de saisir dans un tour d'horizon tous les grands penseurs du droit et d'acquérir une solide culture dans ce domaine des grands noms qui ont façonné la philosophie et la théorie du droit : Kelsen, Hart, Dworkin, Perelman, Gény en font notamment partie. Le cours permet d'avoir une vue transversale sur les différents débats qui traversent la théorie du droit.

Méthodologie des exercices juridiques - 20h - enseignants du LTD

Ce module se concentre sur trois exercices fondamentaux: le grand écrit, le grand oral et la rédaction du mémoire. Il inclut également une méthodologie de la note de synthèse. Cette méthodologie est indispensable pour réussir les épreuves du Master 2 de théorie du droit mais encore celles des grands concours ou de l'examen d'entrée au CRFPA. Cette méthodologie est encore utile pour aider à déterminer une problématique, structurer sa pensée, argumenter et présenter de façon synthétique les résultats de sa recherche.

Le projet tutoré *global law* - Jean-Yves Chérot

Il consiste à accompagner l'étudiant dans une analyse personnelle et originale sur les nouveaux phénomènes de normativité à l'échelle internationale. Cette normativité parallèle, concurrente ou coparticipante aux régulations publiques des Etats appelle en effet une réflexion de la production du droit et la formation des juristes.



Le calendrier

Semestre 1

Septembre-Janvier

COURS

- Philosophie de la pratique juridique (20h)
- Méthodologie de la pratique juridique (20h)
- Construction du savoir juridique (20h)
- Sociologie de la connaissance juridique (20h)

SÉMINAIRES

- Techniques et stratégies argumentatives (20h)
- Philosophie du raisonnement juridique (20h)
- Méthodologie du grand oral (10h)

Mi-janvier: grand écrit et grand oral

Semestre 2

Février-Juin

SÉMINAIRES

- Théories et philosophies du droit (20h)
- Grands auteurs (20h)
- Méthodologie des exercices juridiques (10h)
- Dissertation, synthèse et culture du monde contemporain (10h)
- Ecriture du mémoire (10h)

MÉMOIRE

PROJET TUTORÉ : *Global law* (10h)

Mi-juin: Soutenance du mémoire



Double diplôme Master 2 / LL.M Aix-Ottawa

La spécialité théorie du droit comporte un "parcours international" qui fonctionne grâce à la semestrialisation de la formation. Il accueille à Aix pendant le premier semestre de la spécialité un groupe d'étudiants français et étrangers qui poursuivent leur deuxième semestre dans les Universités partenaires. Il est mis en œuvre dans le cadre d'accords internationaux entre l'Université d'Aix-Marseille et une Université européenne ou étrangère. Son application est donc subordonnée à la conclusion de ces accords interuniversitaires qui fixent cas par cas les conditions de sa réalisation. Il est actuellement entré en vigueur pour l'application d'une convention passée avec l'Université d'Ottawa et permet d'accorder aux étudiants un double diplôme, le Master en droit et le LL.M.

Programme du parcours international dans le cadre de l'accord avec l'Université d'Ottawa

> Premier semestre à l'Université d'Aix-Marseille

- **UE1 Cours**

- Philosophie analytique du droit
- Ontologie du droit
- Epistémologie
- Sociologie de la connaissance juridique
- + 1 séminaire au choix: raisonnement juridique ou interdisciplinarité

- **UE2 Rapport de Recherche**

Cette unité permet d'engager l'étudiant dans une œuvre de recherche personnelle dirigée. Ce rapport, qui peut être choisi en fonction du sujet du mémoire, donne lieu à une soutenance devant un jury.

> Deuxième semestre à l'Université d'Ottawa

- **UE3 Cours fondamentaux à l'Université d'Ottawa (18 crédits)**

- Théories contemporaines du droit
- Théories critiques du droit
- Un cours au choix parmi les cours offerts en Théorie du droit

- **UE4 Mémoire**

- **UE5 Projet Tutoré *Global Law***



Les étudiants intéressés par ce parcours et son programme sont invités à prendre contact avec le responsable de la formation au mois de janvier au plus tard

frederic.rouviere@univ-amu.fr



Objectifs de la formation

Pourquoi faire de la Théorie du droit ?

Les motivations peuvent être multiples. Pour les juristes, il s'agit souvent de rompre avec la routine du droit positif et des exercices traditionnels du commentaire et de l'analyse de jurisprudence afin de s'attacher aux mécanismes et aux enjeux fondamentaux de la matière juridique. Pour les non-juristes, il s'agit la plupart du temps d'acquérir une solide culture théorique du droit ancrée dans un environnement juridique pratique et technique. Dans tous les cas, il s'agit de prendre du recul sur la matière juridique pour mieux raisonner et comprendre les relations avec la société, l'économie et les débats politiques, éthiques et philosophiques contemporains.

La théorie du droit est-elle une formation à la pratique ?

Comprendre ses propres processus de pensée et d'analyse contribue à accroître le degré d'expertise pratique. C'est la loi dans tous les domaines du savoir: il n'y a pas de pratique sans théorie ni de théorie sans pratique. Posséder les deux c'est s'assurer une maîtrise globale et complète de l'expertise juridique.

La théorie du droit a-t-elle une ouverture à l'international ?

La théorie du droit est par définition internationale et de nombreuses publications sont rédigées en anglais. La matière existe dans toutes les universités du monde même si en France, sa visibilité est moindre. Un double cursus en partenariat avec l'université d'Ottawa est proposé (v.la page "parcours international")



Déroulé de la formation



Comment se déroule la formation ?

Les cours sont découpés en deux semestres avec une rentrée début septembre. Le premier semestre est consacré aux cours fondamentaux avec un grand écrit et un grand oral mi-janvier qui portent sur les questions étudiées. Le second semestre est principalement consacré à la rédaction du mémoire ou, éventuellement, à une étude de terrain (le plus souvent en juridiction). Des conférences de professeurs invités, notamment étrangers, ponctuent le cursus. Les étudiants assistent également chaque année à un colloque de théorie du droit alimenté par des professeurs d'universités françaises et étrangères autour d'un thème déterminé.

Quel diplôme est délivré ?

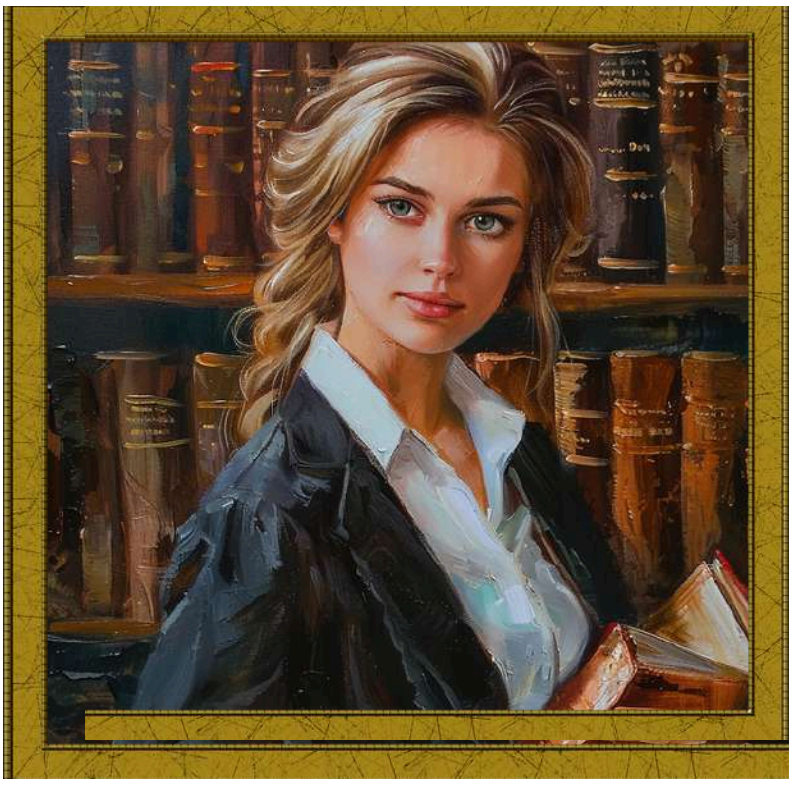
La théorie du droit est un parcours au sein des mentions de master “droit privé”, “droit public” ou “droit pénal” .

Votre diplôme sera ainsi, selon votre choix au moment de l'inscription, soit un master 2 droit privé, soit un master 2 droit public ou soit un master 2 droit pénal, conformément à la nomenclature nationale en la matière.

Quelles sont les conditions matérielles de travail ? Y a-t-il une bibliothèque ?

Le parcours de Théorie du droit est adossé au Laboratoire de Théorie du Droit, unité de recherche reconnue par le Ministère (LTD UR 892). Le laboratoire est doté d'une bibliothèque propre réservée à ses étudiants et ses chercheurs. Elle comprend des ouvrages et des revues en philosophie générale, en français et en anglais mais encore en anthropologie, en histoire, en sociologie, en psychologie, en religion, en éthique et bien sûr en théorie du droit. Son fonds documentaire est directement consultable sur le site de la bibliothèque d'Aix-Marseille Université et les emprunts se font directement sur place selon les mêmes modalités. Les références sont également consultables sur le SUDOC, système universitaire de documentation.





L'avenir des étudiants

Quel est le devenir des étudiants ?

Les débouchés naturels des masters en droit sont les carrières d'avocat, de la magistrature ou les concours administratifs. Le parcours théorie du droit ne déroge pas à cette règle et compte parmi ses anciens étudiants principalement des avocats, des magistrats et des personnes occupant des postes à responsabilités dans la fonction publique.

Approximativement, au cours des huit dernières années, les statistiques sont de l'ordre suivant : environ 1 personne sur 3 devient avocate; environ 1 personne sur 20 se destine à l'ENM. Encore, environ 1 personne sur 20 devient enseignant-chercheur. Exceptionnellement, des personnes sont devenues commissaires de justice (1%).

Ainsi, plus de la moitié d'une promotion exerce à terme dans un métier central du droit.

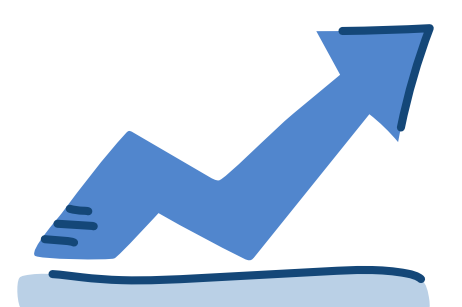
En outre, plus d'1 personne sur 3 exerce un métier dans une fonction juridique en entreprise, en association ou en collectivité territoriale.

Enfin, en raison du caractère interdisciplinaire, environ 1 personne sur 20 est susceptible d'effectuer une reconversion disciplinaire. Le master 2 compte ainsi parmi ses anciens étudiants des professeurs certifiés en philosophie, des professeurs certifiés d'économie et de gestion, des élus locaux, et même des entrepreneurs.

Par ailleurs, plusieurs anciens étudiants du master sont aujourd'hui Maître de Conférences ou Professeur des universités.

Enfin, il faut souligner que le LTD est une formation d'excellence à la recherche avec 16 doctorats soutenus au cours de ces huit dernières années, un taux très élevé proportionnellement à la taille du centre de recherches.

Entre 2019 et 2025, le LTD a même eu un taux exceptionnel de 100% de qualification au CNU pour 8 thèses présentées. 6 docteurs et doctresses dont d'ores et déjà recrutés Maîtres de conférences ou sont en poste à l'étranger, notamment au Canada. Il y a également sur les 9 dernières années un taux de 100% de réussite aux contrats de financement doctoraux ce qui confirme le LTD comme une voie d'excellence en matière de recherche.



Que peut m'apporter la théorie du droit en dehors de mes études ?

La théorie du droit est en lien avec de très nombreuses disciplines. Au-delà de cet aspect, l'équipe des doctorants et jeunes chercheurs est très présente à la bibliothèque du laboratoire de théorie du droit ce qui favorise les échanges et les débats autour de grandes questions philosophiques et théoriques.

J'hésite encore à candidater en théorie du droit: comment trancher ?

Nous vous conseillons de prendre contact avec d'anciens étudiants ayant suivi la formation. Le secrétariat pourra vous fournir les coordonnées de ceux qui ont acceptés d'être contactés. Vous pourrez ainsi échanger avec eux et comprendre ce qui les a enthousiasmés dans le cursus de théorie du droit.



L'équipe enseignante



Frédéric Rouvière

Professeur en Droit privé à la Faculté de Droit de l'Université d'Aix -Marseille

Directeur du Laboratoire de Théorie du Droit

Après une thèse de doctorat sur l'inexécution du contrat, Frédéric Rouvière a travaillé pour différents cabinets d'avocats puis a été agrégé des Facultés de droit. Il dispense principalement des cours de droit des obligations et des biens et enseigne la théorie du droit sous tous ses aspects (philosophie, épistémologie et méthodologie). Sa double spécialité en droit civil et en théorie du droit lui permet de croiser ces deux champs de recherche pour les enrichir mutuellement. Ainsi, ses réflexions théoriques sur les méthodes d'interprétation et l'argumentation juridiques le conduisent à travailler sur la redéfinition des concepts du droit civil notamment dans le domaine du droit des contrats, de la responsabilité et des biens.



Jean-Yves Chérot

Professeur émérite en Droit public à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix Marseille

Spécialiste de la philosophie du droit et professeur invité dans diverses universités, il est responsable du projet *global law* qui étudie le processus d'internationalisation des normes juridiques.

Il a été pendant de longues années directeur du Laboratoire de théorie du droit.



Franck Haid

Maître de Conférences en Droit privé à la Faculté de Droit de l'Université d'Aix Marseille

Auteur d'une thèse sur les notions indéterminées dans la loi, sa recherche étudie les rapports étroits qui existent entre le langage et le droit. Il mobilise à cet effet la linguistique, la grammaire et les théories du raisonnement juridique pour éclairer l'interprétation des règles et des normes.



Olivier Tholozan

Maître de Conférences (HDR) en Histoire du droit à la Faculté de Droit de l'Université d'Aix Marseille

Ses recherches portent sur l'histoire et la théorie du droit. Il s'intéresse à l'histoire de la pensée juridique de l'époque moderne à nos jours et à la genèse d'un droit social. Il s'efforce également d'utiliser les instruments épistémologiques de la discipline de l'histoire du droit et des Institutions pour contribuer à l'élaboration d'un renouvellement de la méthodologie juridique. En ce sens, il mène une lecture critique du courant institutionnaliste et néo institutionnaliste afin de construire une méthodologie juridique « communautariste ». Cette méthodologie d'inspiration analytique et communautarienne se fonde sur l'observation de la pratique de la ou des communauté(s) juridique(s) et de celle de la ou des communauté(s) de juristes.



Xavier Magnon

**Professeur en Droit public à la Faculté de Droit de l'Université d'Aix
Marseille**

**Directeur, Institut Louis Favoreu – Groupe d'études et de Recherches
comparées sur la Justice constitutionnelle**

A partir de la philosophie de Hans Kelsen, Xavier Magnon propose une approche rigoureuse et conceptuelle des systèmes juridiques. Son objectif est d'éclairer le phénomène global de la normativité dans son articulation à la pratique du droit et spécialement du droit constitutionnel.



Vincent Réveillère

**Maître de Conférences en Droit public à la Faculté de Droit de
l'Université d'Aix Marseille**

Auteur d'une thèse sur les concepts juridiques en droit de l'Union Européenne, ses recherches portent sur les dimensions théoriques du travail des juristes, spécialement dans le champ du droit communautaire. Il s'intéresse particulièrement aux diverses méthodes d'études du droit et à la pluralité des points de vue qu'elles engendrent: politique, sociologique, éthique, ethnologique, etc.



Stefan Goltzberg

Chercheur FNRS, Université libre de Bruxelles

Directeur du Centre de théorie politique

Spécialiste reconnu de l'argumentation juridique et du droit comparé (spécialement entre les systèmes juridiques laïcs et religieux). Il propose des recherches et un enseignement à la croisée de la linguistique, la philosophie et les théories modernes de l'interprétation juridique. Parmi ses dernières publications, on compte : "*Les sources du droit* ", Puf, "Que sais-je?", 2ème édition, 2018 "*Le droit comparé* ", Puf, "Que sais-je", 2018, "*100 principes juridiques* " Puf, 2018 Traduction de Frederick Schauer, "*Penser en juriste* ", Dalloz, "Rivages du droit", 2018



Régis Ponsard



Maître de conférences HDR en Droit public.

Chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Président de la Société Européenne d'Épistémologie Juridique Appliquée

Régis Ponsard développe une recherche originale à la croisée du droit positif (constitutionnel, administratif, et européen) et des Sciences Sociales, principalement nourrie par les apports de l'épistémologie contemporaine. Il questionne ainsi l'autonomie du droit qui se conjugue avec une ouverture vers les autres disciplines.



Alexandre Ferracci

Maître de Conférences, Droit privé et sciences criminelles.

Alexandre Ferracci est titulaire d'un Master II en droit privé mention « Théorie du Droit » et d'un LL.M. Canadien en droit civil, sa Thèse, réalisée sous la direction de M. le Professeur Frédéric ROUVIERE, porte sur la combinaison des droits réels. Outre ses recherches sur le concept du droit positif, il s'intéresse aux questions de rhétorique et d'argumentation dans le discours juridique.



Christine Lemaitre



Maître de conférences HDR en philosophie.

Auteur d'une thèse de philosophie soutenue en 2002 sur les conditions de pensabilité du droit du travail et d'une habilitation à diriger des recherches sur les fondements ontologiques des objets comptables et financiers soutenue en 2008, ses travaux ancrés en philosophie morale et politique s'intéressent aux usages sociaux du droit et à la capacité des philosophes contemporains (en particulier Hannah Arendt, Simone Weil et les philosophes existentialistes) à éclairer les problèmes sociaux.



Marc Cottereau

Maître de conférences

Auteur d'une thèse sur la séparation entre le droit et la morale, ses recherches s'inscrivent dans le champ de la théorie du droit, de la philosophie politique et du droit constitutionnel.



Victoria Fourment

Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lyon II

Victoria Fourment a soutenu sa thèse de doctorat qui porte sur « Le contrôle de proportionnalité à la Cour de cassation » au sein du Laboratoire de Théorie du Droit.

Ses recherches portent principalement sur les droits fondamentaux et la justification de leurs limitations dans différents domaines du droit privé. Elles participent à la réflexion sur le rôle du juge dans la détermination de la sphère de liberté des individus et l'amènent à investir aussi les champs du droit public et du droit comparé.



Les Cahiers de Méthodologie Juridique

Le Laboratoire de Théorie du Droit édite chaque année " les cahiers de méthodologie juridique " en partenariat avec les Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

Les cahiers sont un numéro spécial et complémentaire de la Revue de la Recherche Juridique qui est trimestrielle.

Les cahiers paraissent à chaque automne. Ils contiennent principalement la publication des actes du colloque annuel du Laboratoire qui porte toujours sur un thème précis. Parmi les derniers numéros, on peut citer : le formalisme et le raisonnement juridique, le raisonnement par cas en droit, la doctrine et la philosophie politique et morale ou encore la construction de l'accord et du désaccord en droit.

La collection intégrale est accessible à la bibliothèque du Laboratoire. Un site internet a été créé pour mettre les articles en ligne: <https://cmj.univ-amu.fr/>



<https://presses-universitaires.univ-amu.fr/>

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS DANS LE MASTER

Les candidats qui déposent un dossier sont informés dans les meilleurs délais du résultat de l'examen de leur candidature.

La formation débute mi-septembre, une réunion d'accueil et d'information est organisée à ce moment.

Les étudiants peuvent joindre le secrétariat du Laboratoire de théorie du droit au
+ 33 04 13 94 46 04 ou + 33 04 13 94 46 05 <http://ltd.univ-amu.fr>
leslie.pennont@univ-amu.fr - coraline.beviere@univ-amu.fr

Les étudiants sont accueillis dans les locaux du Laboratoire, à Aix-en-Provence, au 3 avenue Robert Schuman, Bâtiment Pouillon, 4 ème étage.

LOGEMENTS DES ÉTUDIANTS À AIX

Pour des renseignements complets sur l'accès aux résidences universitaires gérées par le centre Régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS), comme aux aides que le CROUS peut apporter aux étudiants dans la recherche d'un logement, voir le site internet du CROUS Aix-Marseille

www.crous-aix-marseille.fr

Il existe des résidences privées pour étudiants. Le site www.adele.org permet de trouver tous les renseignements utiles les concernant.

Trouver un logement à Aix-en-Provence peut s'avérer très difficile au moment de la rentrée et il est donc vivement conseillé de s'en occuper le plus tôt possible.

Pour toute demande d'aide au logement :

www.caf.fr tél : 820 25 13 10

• Plus d'informations

<http://ltd.univ-amu.fr>

Faculté de droit et de science politique
Campus Aix, Bâtiment Pouillon, 4ème étage
3, avenue Robert Schuman
13628 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
+ 33 04 13 94 46 04/ 04 13 94 46 05
leslie.pennont@univ-amu.fr
coraline.beviere@univ-amu.fr

